

Le 7 juin 2022

Les membres pressent le gouvernement fédéral d'agir pour contrer la hausse fulgurante du prix de l'essence

Appuyez les membres FFRS qui se font saigner à blanc à la pompe.

Il est inacceptable que, pour faire leur travail, les membres FFRS et bon nombre de messagères et messagers des unités du secteur privé doivent assumer les conséquences du prix élevé de l'essence. Ce n'est pas à eux de le faire.

Que demandent les membres?

En ce moment, les FFRS sont indemnisés pour le kilométrage parcouru en fonction du plafond de l'allocation pour frais d'automobile établi par l'Agence de revenu du Canada (ARC). Cette allocation est non imposable. Pour sa part, le plafond, fixé en décembre 2021, prend appui sur les données de l'inflation de novembre 2021. Depuis, la situation a évolué : le prix de l'essence a grimpé en flèche. Pour les FFRS, la seule façon d'être mieux protégés contre la hausse du prix de l'essence et d'éviter de tout redonner en impôts consiste à demander à l'ARC d'augmenter le plafond de l'allocation à titre de mesure d'urgence.

Les membres FFRS de la Colombie-Britannique ont rédigé une pétition qui exhorte le gouvernement fédéral à prendre cette mesure, et la députée de Nanaimo-Ladysmith, Lisa Marie Barron, a accepté de parrainer la pétition.

Déjà, des milliers de signatures ont été recueillies. Il faut toutefois faire vite, car la **date limite pour signer la pétition est le 10 juin**.

Il revient au gouvernement fédéral d'agir et d'accorder un répit financier immédiat aux FFRS. Nous invitons les membres à signer la pétition à l'adresse suivante :
<https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-4007>.

Une fois que nous aurons obtenu des mesures temporaires, nous pourrons nous concentrer sur des solutions à long terme, dont celle-ci : faire assumer le fardeau du prix de l'essence aux employeurs, comme il se doit, plutôt qu'aux travailleurs et travailleuses.

[Signez la pétition dès maintenant!](#)



Le problème n'est pas nouveau. Ce n'est pas la première fois que l'essence atteint un prix astronomique, et ce ne sera pas la dernière non plus. Il incombe aux employeurs d'améliorer l'efficacité énergétique de l'ensemble de leurs systèmes. Les travailleuses et travailleurs ne devraient pas être à la merci des caprices du marché mondial de l'énergie, surtout si, pour exécuter leur travail, ils doivent sortir de l'argent de leurs poches.

Solidarité,



Julee Sanderson
1^{re} vice-présidente nationale

2019-2023 — Bulletin n° 379

//mlg sepb 225 /ab scfp 1979

